

**Attestation prise de connaissance Briefing et consignes sanitaires
Trophée de Bretagne 12-13/09/2020**

Pilote Nom et prénom Catégorie

Licence N° Numéro de course

Tuteur Nom et prénom

Licence N°

Atteste (attestons) avoir pris connaissance du briefing et des consignes sanitaires.

Signature Pilote

Signature tuteur

Document à remettre obligatoirement en prégrille complété et signé avant les chronos

En cas de non présentation de ce document il sera considéré que le pilote n'était pas présent au briefing et sera sanctionnable suivant la réglementation sportive.

En cas de non-respect des règles sanitaires, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation.

En cas de non-respect des règles sanitaires par les accompagnateurs du pilote, le pilote pourra se voir infliger une amende de 150 Euros ou pourra être disqualifié de la manifestation.